



## Assemblée générale

Distr. GENERALE

A/47/150 17 juillet 1992 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUARANTE-SEPTIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE\*

Qui s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le mardi 15 septembre 1992, à 15 heures

92-30717

9493U (F)

160792 160792

190792

1...

<sup>\*</sup> Distribué conformément à l'article 12 du règlement intérieur.

- Ouverture de la session par le chef de la délégation de l'Arabie saoudite (article 30 du règlement intérieur).
- 2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (article 62).
- 3. Pouvoirs des représentants à la quarante-septième session de l'Assemblée générale (article 28) :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
- 4. Election du Président de l'Assemblée générale (article 31).
- 5. Election des bureaux des grandes commissions (article 31).
- 6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale (article 31).
- 7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (article 49).
- 8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (article 21).
- 9. Débat général.
- 10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (articles 13 a) et 48).
- 11. Rapport du Conseil de sécurité (article 13 b)).
- 12. Rapport du Conseil économique et social (article 13 b); résolutions 39/229 du 18 décembre 1984 et 46/199, 46/201 à 46/203 et 46/206 du 20 décembre 1991 et décision 45/436 du 21 décembre 1990, ainsi que résolution 1982/112 du Conseil économique et social, en date du 26 avril 1982).
- 13. Rapport de la Cour internationale de Justice (article 13 b)).
- 14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (article 13 b); résolution 46/16 du 13 novembre 1991).
- 15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
  - a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (article 142; décision 46/305 du 16 octobre 1991);
  - b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social (article 145; décision 46/310 du 4 novembre 1991).

- 16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
  - a) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation (résolution 3348 (XXIX) du 17 décembre 1974 et décision 46/307 du 24 octobre 1991);
  - b) Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination (résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social, en date du 14 mai 1976, et décision 46/308 du 24 octobre 1991);
  - c) Election du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (résolution 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972 et décision 43/314 du 2 décembre 1988).
- 17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
  - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (article 155; décision 46/317 du 20 décembre 1991);
  - b) Nomination de membres du Comité des contributions (article 158; décision 46/318 du 20 décembre 1991);
  - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes (résolution 74 (I) du 7 décembre 1946 et décision 46/319 du 20 décembre 1991);
  - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (résolution 155 (II) du 15 novembre 1947 et décision 46/320 du 20 décembre 1991);
  - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies (résolution 351 à (IV) du 24 novembre 1949 et décision 46/321 du 20 décembre 1991);
  - f) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale (résolution 3357 (XXIX) du 18 décembre 1974 et décisions 45/324 du 21 décembre 1990, 46/323 A du 14 février 1992 et 46/323 B du 2 mars 1992) 1/;
  - g) Nomination de membres du Comité des conférences (résolution 43/222 B du 21 décembre 1988 et décision 46/312 du 13 novembre et du 20 décembre 1991);

<sup>1/</sup> Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-sixième session (voir A/46/PV.82).

- h) Nomination d'un membre du Corps commun d'inspection (résolution 31/192 du 22 décembre 1976 et décision 43/326 du 22 décembre 1988).
- 18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions 46/63 à 46/67, 46/68 A et B et 46/69 à 46/72 du 11 décembre 1991 et 46/181 du 19 décembre 1991 et décisions 46/402 du 20 septembre 1991, 46/406 du 13 novembre 1991 et 46/419 à 46/422 du 11 décembre 1991).
- 19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (article 136).
- 20. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique (résolution 45/4 du 16 octobre 1990).
- 21. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Etats américains (résolution 45/10 du 25 octobre 1990).
- 22. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (résolution 46/7 du 11 octobre 1991) 2/.
- 23. Question de l'île comorienne de Mayotte (résolution 46/9 du 16 octobre 1991).
- 24. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (résolution 46/12 du 28 octobre 1991).
- 25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (résolution 46/13 du 28 octobre 1991).
- 26. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (résolution 46/19 du 25 novembre 1991).
- 27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (résolution 46/20 du 26 novembre 1991).
- 28. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (résolution 46/23 du 5 décembre 1991).
- 29. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des Etats arabes (résolution 46/24 du 5 décembre 1991).
- 30. Question de Palestine (résolutions 46/74 A à C, 46/75 et 46/76 du 11 décembre 1991) 2/.

<sup>2/</sup> Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-sixième session (voir A/46/PV.79).

- 31. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale (résolution 46/77 du 12 décembre 1991) 2/.
- 32. Droit de la mer (résolution 46/78 du 12 décembre 1991).
- 33. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (résolutions 44/79 A à F du 13 décembre 1991 et décision 46/409 du 2 décembre 1991) 2/.
- 34. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (résolution 46/80 du 13 décembre 1991).
- 35. La situation au Moyen-Orient (résolutions 46/82 A et B du 16 décembre 1991) 2/.
- 36. La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (résolutions 46/109 à et B du 17 décembre 1991) 2/.
- 37. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence de l'Organisation des Nations Unies (résolution 46/182 du 19 décembre 1991).
- 38. Question des îles Falkland (Malvinas) (décision 46/406 du 13 novembre 1991).
- 39. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les Etats-Unis d'Amérique (décision 46/407 du 13 novembre 1991).
- 40. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (décision 46/418 du 11 décembre 1991).
- 41. Déclaration de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (décision 46/436 du 18 décembre 1991).
- 42. Agression armée israélienne contre des installations nucléaires iraquiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (décision 46/442 du 20 décembre 1991) 2/.
- 43. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (décision 46/443 du 20 décembre 1991).
- 44. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (décision 46/444 du 20 décembre 1991).

- 45. Question de Chypre 3/.
- 46. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït 3/.
- 47. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes (résolution 46/235 du 13 avril 1992).
- 48. Célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en 1995 (décision 46/472 du 13 avril 1992).
- 49. Réduction des budgets militaires (résolution 40/91 B du 12 décembre 1985).
- 50. Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale (résolution 45/60 du 4 décembre 1990).
- 51. La science et la technique au service du désarmement (résolution 45/61 du 4 décembre 1990).
- 52. La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification (résolution 45/65 du 4 décembre 1990).
- 53. Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (résolution 46/28 du 6 décembre 1991).
- 54. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (résolution 46/29 du 6 décembre 1991).
- 55. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (résolution 46/30 du 6 décembre 1991).
- 56. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud (résolution 46/31 du 6 décembre 1991).
- 57. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (résolution 46/32 du 6 décembre 1991).
- 58. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (résolution 46/33 du 6 décembre 1991).

<sup>3/</sup> Cette question, qui n'a pas été examinée par l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session, reste inscrite à l'ordre du jour de cette session (voir A/46/PV.79). Elle est inscrite à l'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session sous réserve de toute autre décision que l'Assemblée générale pourra prendre à son sujet à la quarante-sixième session.

- 59. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (résolutions 46/34 A du 6 décembre 1991 et 46/34 B du 9 décembre 1991).
- 60. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) (résolutions 46/35 A à C du 6 décembre 1991).
- 61. Désarmement général et complet (résolutions 42/38 C du 30 novembre 1987, 44/116 O du 15 décembre 1989, 45/58 C, D et O du 4 décembre 1990, 46/36 A à K du 6 décembre 1991 et 46/36 L du 9 décembre 1991 et décisions 46/412 et 46/413 du 6 décembre 1991):
  - a) Notification des essais nucléaires (résolution 42/38 C);
  - b) Nouvelles mesures dans le domaine du désarmement pour éviter une course aux armements sur le fond des mers et des océans et dans leur sous-sol (résolution 44/116 0);
  - c) Désarmement classique (résolution 45/58 C);
  - d) Désarmement nucléaire (résolution 45/58 D);
  - e) Conceptions et politiques de sécurité axées sur la défense (résolution 45/58 0);
  - f) Relation entre le désarmement et le développement (résolution 46/36 C);
  - g) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement (résolution 46/36 D);
  - h) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi d'armes radiologiques (résolution 46/36 E);
  - Transferts internationaux d'armes (résolution 46/36 H);
  - j) Désarmement régional (résolution 46/36 I);
  - k) Interdiction de déverser des déchets radioactifs (résolution 46/36 K);
  - 1) Transparence dans le domaine des armements (résolution 46/36 L);
  - m) Désarmement classique à l'échelon régional (décision 46/412);
  - n) Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : la Conférence de 1995 et son Comité préparatoire (décision 46/413).

- 62. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolutions 46/37 A à E du 6 décembre 1991 et 46/37 F du 9 décembre 1991):
  - a) Campagne mondiale pour le désarmement (résolution 46/37 A);
  - b) Mesures de confiance à l'échelon régional (résolution 46/37 B);
  - c) Gel des armements nucléaires (résolution 46/37 C);
  - d) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (résolution 46/37 D);
  - e) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement (résolution 46/37 E);
  - f) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (résolution 46/37 F).
- 63. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (résolutions 36/92 H du 9 décembre 1981, 38/183 O du 20 décembre 1983, 39/148 H du 17 décembre 1984, 44/119 G du 15 décembre 1989, 45/62 F et G du 4 décembre 1990 et 46/38 A à D du 6 décembre 1991):
  - a) Rapport de la Commission du désarmement (résolution 46/38 A);
  - b) Rapport de la Conférence du désarmement (résolution 46/38 C);
  - c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement (résolution 36/92 H);
  - d) Conseil consultatif pour les questions de désarmement (résolution 38/183 0);
  - e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (résolutions 39/148 H et 45/62 G);
  - f) Semaine du désarmement (résolution 44/119 G);
  - g) Application des directives pour des types appropriés de mesures de confiance (résolution 45/62 F);
  - h) Programme global de désarmement (résolution 46/38 B);

- i) Transfert de techniques de pointe ayant des applications militaires (résolution 46/38 D).
- 64. Armement nucléaire d'Israël (résolution 46/39 du 6 décembre 1991).
- 65. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (résolution 46/40 du 6 décembre 1991).
- 66. Question de l'Antarctique (résolutions 46/41 A et B du 6 décembre 1991).
- 67. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (résolution 46/42 du 6 décembre 1991).
- 68. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (résolution 46/49 du 9 décembre 1991).
- 69. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (décision 46/414 du 6 décembre 1991).
- 70. Science et paix (résolution 45/70 du 11 décembre 1990).
- 71. Effets des rayonnements ionisants (résolution 46/44 du 9 décembre 1991).
- 72. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (résolution 46/45 du 9 décembre 1991).
- 73. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (résolutions 46/46 A à K du 9 décembre 1991).
- 74. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (résolutions 46/47 A à G du 9 décembre 1991).
- 75. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (résolution 46/48 du 9 décembre 1991).
- 76. Questions relatives à l'information (résolutions 46/73 A et B du 11 décembre 1991).
- 77. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (décision 46/402 du 20 septembre 1991).
- 78. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (décision 46/415 du 9 décembre 1991).

- 79. Développement et coopération économique internationale (résolutions 42/186 et 42/187 du 11 décembre 1987, 44/227 du 22 décembre 1989, 45/184, 45/192 et 45/193 du 21 décembre 1990, 46/161 et 46/164 du 19 décembre 1991 et 46/215 du 20 décembre 1991 et décisions 46/438 du 19 décembre 1991 et 46/461 du 20 décembre 1991, ainsi que résolution 1991/73 du Conseil économique et social, en date du 26 juillet 1991):
  - a) Commerce et développement (résolutions 1995 (XIX) du 30 décembre 1964, 45/200 et 45/202 du 21 décembre 1990, 45/261 du 3 mai 1991 et 46/207 et 46/214 du 20 décembre 1991);
  - b) Alimentation et développement agricole (résolutions 3348 (XXIX) du 17 décembre 1974, 45/207 du 21 décembre 1990 et 46/200 du 20 décembre 1991, ainsi que résolution 1991/53 du Conseil économique et social, en date du 26 juillet 1991);
  - c) Sources d'énergie nouvelles et renouvelables (résolutions 37/250 du 21 décembre 1982 et 45/208 du 21 décembre 1990);
  - d) Mise en valeur des ressources énergétiques des pays en développement (résolution 45/209 du 21 décembre 1990);
  - e) Coopération internationale en vue d'atténuer les conséquences écologiques pour le Koweït et les autres pays de la région, résultant de la situation entre l'Iraq et le Koweït (résolution 46/216 du 20 décembre 1991).
- 80. Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (résolution 46/168 du 19 décembre 1991).
- 81. Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (résolution 46/169 du 19 décembre 1991).
- 82. Coopération internationale en vue d'éliminer la pauvreté dans les pays en développement (résolution 46/141 du 17 décembre 1991).
- 83. Crise de la dette extérieure et développement (résolution 46/148 et décision 46/433 du 18 décembre 1991).
- 84. Activités opérationnelles de développement :
  - a) Activités opérationnelles du système des Nations Unies (résolutions 35/81 du 5 décembre 1980, 41/171 du 5 décembre 1986, 44/211 du 22 décembre 1989 et 46/219 du 20 décembre 1991);
  - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - c) Fonds des Nations Unies pour la population;

- d) Fonds des Nations Unies pour l'enfance (résolution 45/217 du 21 décembre 1990);
- e) Programme alimentaire mondial.
- 85. Coopération internationale pour la croissance économique et le développement :
  - a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement (résolution 46/144 du 17 décembre 1991);
  - b) Application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 45/199 du 21 décembre 1990).
- 86. Coopération en matière de développement industriel et diversification et modernisation des activités productives dans les pays en développement (résolutions 45/196 du 21 décembre 1990 et 46/146 du 17 décembre 1991).
- 87. Conférence internationale sur le financement du développement (résolution 46/205 du 20 décembre 1991).
- 88. Assistance économique spéciale et secours en cas de catastrophe 4/:
  - a) Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (résolutions 2816 (XXVI) du 14 décembre 1971 et 45/221 du 21 décembre 1990);
  - b) Programmes spéciaux d'assistance économique (résolutions 45/227 et 45/230 du 21 décembre 1990, 46/147 du 17 décembre 1991, 46/171 à 46/178 du 19 décembre 1991, 46/234 du 13 avril 1992 et 46/239 du 22 mai 1992).
- 89. Assistance internationale pour le redressement économique de l'Angola (résolution 46/142 du 17 décembre 1991).
- 90. Formation et recherche:
  - a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (résolutions 1934 (XVIII) du 11 décembre 1963 et 46/180 du 19 décembre 1991);

<sup>4/</sup> Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-sixième session (voir A/46/PV.86).

- b) Université des Nations Unies (résolutions 3081 (XXVIII) du 6 décembre 1973 et 45/220 du 21 décembre 1990).
- 91. Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl (résolution 46/150 du 18 décembre 1991).
- 92. Elimination du racisme et de la discrimination raciale (résolutions 2106 (XX) du 21 décembre 1965, 3380 (XXX) du 10 novembre 1975, 45/84 et 45/89 du 14 décembre 1990 et 46/83 à 46/85 du 16 décembre 1991, ainsi que décision 1991/237 du Conseil économique et social, en date du 31 mai 1991).
- 93. Droit des peuples à l'autodétermination (résolutions 46/87 à 46/89 du 16 décembre 1991).
- 94. Développement social :
  - a) Questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (résolutions 44/58 du 8 décembre 1989, 45/103 du 14 décembre 1990, 46/91 et 46/94 à 46/96 du 16 décembre 1991 et 46/139 du 17 décembre 1991);
  - b) Prévention du crime et justice pénale (résolutions 44/71 du 8 décembre 1989, 45/123 du 14 décembre 1990 et 46/152 et 46/153 du 18 décembre 1991).
  - 95. Promotion de la femme (résolutions 45/124 du 14 décembre 1990 et 46/97, 46/98 et 46/100 du 16 décembre 1991).
  - 96. Stupéfiants (résolutions 45/146 du 18 décembre 1990 et 46/101 à 46/104 du 16 décembre 1991).
  - 97. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires :
    - a) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (résolutions 428 (V) du 14 décembre 1950, 42/108 du 7 décembre 1987 et 46/106 du 16 décembre 1991);
    - D) Questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées (résolutions 46/107 et 46/108 du 16 décembre 1991);
    - c) Questions humanitaires (résolutions 45/100 et 45/101 du 14 décembre 1990).

- 98. Questions relatives aux droits de l'homme :
  - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme (résolutions 39/46 du 10 décembre 1984, 44/25 du 20 novembre 1989, 45/152 du 18 décembre 1990 et 46/111, 46/112 et 46/114 du 17 décembre 1991 et décision 46/428 du 16 décembre 1991);
  - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les autres moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (résolutions 45/98 et 45/99 du 14 décembre 1990, 45/155 et 45/167 à 45/169 du 18 décembre 1990 et 46/115 à 46/118, 46/121, 46/123, 46/127, 46/128, 46/130, 46/131 et 46/137 du 17 décembre 1991 et décisions 45/427 du 14 décembre 1990, 45/433 du 18 décembre 1990 et 46/473 du 6 mai 1992);
  - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux (résolutions 46/132 à 46/134 et 46/136 du 17 décembre 1991).
- 99. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa <u>e</u> de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (résolution 46/63 du 11 décembre 1991).
- 100. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux dans les territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe (résolution 46/64 et décision 46/419 du 11 décembre 1991).
- 101. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (résolution 46/65 du 11 décembre 1991).
- 102. Moyens d'étude et de formation offerts par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes (résolution 46/66 du 11 décembre 1991).
- 103. Question du Timor oriental (décision 46/402 du 20 septembre 1991).
- 104. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes (résolution 46/183 du 20 décembre 1991) :
  - a) Organisation des Nations Unies;
  - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;

- d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
- e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
- f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
- q) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
- h) Fonds des Nations Unies pour la population;
- Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains.
- 105. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 42/211 du 21 décembre 1987, 45/255 du 21 décembre 1990, 46/220 du 20 décembre 1991 et 46/232 du 2 mars 1992 et décision 46/467 du 20 décembre 1991) 1/.
- 106. Budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993 (résolutions 45/248 A du 21 décembre 1990 et 46/185 A à C, 46/186 A à C, 46/187 et 46/188 du 20 décembre 1991 et décisions 46/450 et 46/451 du 20 décembre 1991) 2/.
- 107. Planification des programmes (résolutions 45/253 du 21 décembre 1990 et 46/189 du 20 décembre 1991).
- 108. Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies 2/.
- 109. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies 2/.
- 110. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (décisions 45/450 du 21 décembre 1990 et 46/445 du 20 décembre 1991).
- 111. Corps commun d'inspection (résolution 45/237 du 21 décembre 1990 et décision 46/446 du 20 décembre 1991).
- 112. Plan des conférences (résolutions 45/238 B du 21 décembre 1990 et 46/190 du 20 décembre 1991).
- 113. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 46/221 A à D du 20 décembre 1991).
- 114. Questions relatives au personnel (résolutions 45/239 A et B du 21 décembre 1990) 3/:
  - a) Composition du Secrétariat (résolution 45/239 A);

- Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés;
- c) Autres questions relatives au personnel (résolution 45/239 B).
- 115. Régime commun des Nations Unies (résolutions 45/241 du 21 décembre 1990 et 46/191 du 20 décembre 1991).
- 116. Régime des pensions des Nations Unies (résolution 46/192 du 20 décembre 1991).
- 117. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
  - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (résolution 46/193 du 20 décembre 1991);
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban (résolution 46/194 du 20 décembre 1991).
- 118. Financement du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq 3/.
- 119. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (résolution 46/195 du 20 décembre 1991).
- 120. Financement du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition 3/.
- 121. Financement du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (résolution 46/196 du 20 décembre 1991).
- 122. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité :
  - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (résolution 46/197 du 20 décembre 1991);
  - b) Activités diverses.
- 123. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental 3/.
- 124. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (résolution 46/240 du 22 mai 1992).
- 125. Financement de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (résolutions 46/222 A du 14 février 1992 et 46/222 B du 22 mai 1992) 4/.

- 126. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (résolution 45/258 du 3 mai 1991) 3/.
- 127. Statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes (résolution 45/37 du 28 novembre 1990).
- 128. Etat des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés (résolution 45/38 du 28 novembre 1990).
- 129. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires (résolution 45/39 du 28 novembre 1990).
- 130. Décennie des Nations Unies pour le droit international (résolution 46/53 du 9 décembre 1991).
- 131. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante-quatrième session (résolution 46/54 du 9 décembre 1991).
- 132. Convention sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens (résolution 46/55 du 9 décembre 1991).
- 133. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-cinquième session (résolutions 46/56 A et B du 9 décembre 1991).
- 134. Examen du projet d'articles relatifs au statut du courrier diplomatique et de la valise diplomatique non accompagnée par un courrier diplomatique et examen des projets de protocoles facultatifs y relatifs (résolution 46/57 du 9 décembre 1991).
- 135. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (résolution 46/58 du 9 décembre 1991).
- 136. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (résolution 46/60 du 9 décembre 1991).
- 137. Protocole additionnel, relatif aux fonctions consulaires, à la Convention de Vienne sur les relations consulaires (résolution 46/61 du 9 décembre 1991).
- 138. Protection de l'environnement en période de conflit armé (décision 46/417 du 9 décembre 1991).
- 139. Financement de la Force de protection des Nations Unies (résolution 46/233 du 19 mars 1992).

140. Octroi à l'Organisation internationale pour les migrations du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale [question proposée par l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, le Bangladesh, la Belgique, la Bolivie, le Canada, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Danemark, l'Egypte, El Salvador, l'Equateur, l'Espagne, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, la Grèce, le Guatemala, le Honduras, la Hongrie, Israël, l'Italie, le Japon, le Kenya, la Lettonie, le Luxembourg, le Maroc, la Norvège, le Pakistan, le Panama, les Pays-Bas, le Pérou, les Philippines, la Pologne, le Portugal, la République de Corée, la Roumanie, Sri Lanka, la Suède, la Tchécoslovaquie, la Turquie, l'Uruguay, le Venezuela et le Viet Nam (A/47/141)].